



Budget 2012

Au Conseil intercommunal de l'"Association Police Lavaux"

PREAVIS MUNICIPAL N°11/2011 - BUDGET 2012

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 125c)
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 5)
- des statuts de l'Association des communes "Association Police Lavaux (APOL)" (art 33)

le Comité de direction a l'honneur de soumettre à votre approbation le projet du budget pour l'année 2012 de l'Association Police Lavaux (APOL) qui comprend 5 parties à savoir :

- *Préambule*
- *Comptes de fonctionnement*
- *Comptes d'investissements*
- *Tableau comparatif des coûts entre le budget 2012 et la simulation selon préavis création association*
- *Conclusions*

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
I. PREAMBULE	5
II. BUDGET DE FONCTIONNEMENT	
Récapitulation par direction	8 - 15
♦ Administration	8
♦ Corps de police	10
♦ Répartition des coûts nets par communes	14
Récapitulation par nature	16-17
♦ Charges par nature	16
♦ Revenus par nature	17
III. BUDGET D'INVESTISSEMENTS	18
♦ Inventaire des dépenses d'investissement	18
IV. TABLEAU COMPARATIF DES COÛTS ENTRE BUDGET 2012 ET SIMULATION SELON PREAVIS CREATION ASSOCIATION	20
V. CONCLUSIONS	21

I. PREAMBULE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués,

Le Comité de Direction (CODIR) a élaboré pour la 2^{ème} année le budget de fonctionnement de l'Association Police Lavaux (APOL) pour l'exercice 2012.

Ce budget a été réalisé et chiffré sur la base d'une mise en œuvre « provisoire » au 1^{er} janvier 2012 permettant une accréditation définitive à fin 2013, ce qui signifie :

- qu'il est prévu que l'Association Police Lavaux reprenne progressivement les missions de base de la gendarmerie vaudoise, à l'exception des investigations judiciaires et des brigades spécialisées.
- qu'il a été convenu avec la Réforme de la Cellule policière que l'ensemble des policiers actuellement employés au sein de l'APOL soit formé et certifié aux nouvelles missions d'ici au 1^{er} juin 2012.
- qu'entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} juin 2012, la gendarmerie vaudoise assurera une suppléance de renforts dans les diverses missions confiées.

Afin de pouvoir respecter ces objectifs, il est prévu l'engagement en 2012 de 14 ETP (équivalent temps plein) supplémentaires à savoir :

- 4 nouveaux policiers dès le 1^{er} janvier 2012
- 1 nouveau policier référent pour la commune de Puidoux dès le 1^{er} janvier 2012
- 4 nouveaux policiers en tournus dès le 1^{er} juin 2012
- 1 nouvel assistant de police dès janvier 2012
- 4 aspirants de police dès février 2012, mais qui seront réellement sur le terrain dès mars 2013

Pour financer en grande partie ces coûts supplémentaires liés au renforcement de l'effectif, il est prévu dès 2012 :

- une bascule fiscale de 2 points dès le 1^{er} janvier 2012
- une participation financière « intégrale » de la Commune de Puidoux qui sera libérée au 31 décembre 2011 du contrat de prestations qui la liait avec la gendarmerie.

APERÇU DU BUDGET 2012

Pour l'élaboration du budget 2012, il a été tenu compte en plus des coûts liés à l'effectif supplémentaire, d'un certain nombre de charges « spécifiques » et non courantes à savoir notamment :

- les coûts uniques de formation de 4 nouveaux aspirants pour Fr. 176'000.-
- les coûts d'acquisition d'équipement personnel, radio, informatique pour les nouveaux policiers et les nouveaux locaux représentant un montant de l'ordre de Fr. 130'000.-

De plus, le budget 2012 prévoit dès 2012, l'amortissement sur 10 ans de l'équipement payés par la Commune de Lutry et repris par l'APOL représentant une charge de Fr. 105'000.-, ainsi que l'amortissement pour l'achat de 2 nouveaux véhicules et l'équipement des 4 nouveaux aspirants représentant une charge globale de Fr. 86'000.-.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement s'élèvent à **Fr. 5'687'000.-** au budget 2012 soit :

- Fr. 4'672'000.- relatives aux charges de personnel correspondant à un effectif de 37.7 ETP
- Fr. 821'000.- relative aux biens service et marchandises dont les plus importantes proviennent :
 - Pour Fr. 309'000.- d'achat de mobilier, matériel et véhicules
 - Pour Fr. 176'000.- de coût de location des locaux de police
 - Pour Fr. 102'000.- d'honoraires et prestations de services
- Fr. 194'000.- de charges d'intérêts et d'amortissement

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du budget s'élèvent à **Fr. 651'000.-** et proviennent en grande partie de l'encaissement prévisible d'amendes pour Fr. 420'000.-.

Coûts nets de l'APOL à répartir entre l'ensemble des communes

Le coût net à répartir entre l'ensemble des communes s'élève pour 2012 à **Fr. 5'036'000.-**. Il représente un coût sensiblement supérieur aux estimations effectuées dans le préavis relatif à la création de l'APOL, compte tenu notamment des charges 2012 « spécifiques » évoquées précédemment.

ASSOCIATION POLICE LAVAUX (APOL)

II. RECAPITULATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR DIRECTION

	BUDGET 2012		BUDGET 2011	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
60. ADMINISTRATION	332'000	0	234'000	0
600. AUTORITES ET PRESTATIONS	89'000		67'000	
601. CONCIERGERIE	37'000		16'000	
602. BATIMENTS DE POLICE	206'000		151'000	
61. CORPS DE POLICE	5'355'000	651'000	3'532'000	615'000
611. ADMINISTRATION DU CORPS DE POLICE	5'355'000	651'000	3'532'000	615'000
62. REPARTITION DES COÛTS NETS	0	5'036'000	0	3'151'000
622. REPARTITION DES COÛTS NETS "APOL-LAVAUX"		5'036'000		3'151'000
TOTAUX	<u>5'687'000</u>	<u>5'687'000</u>	<u>3'766'000</u>	<u>3'766'000</u>

APOL - Association Police Lavaux - BUDGET 2012

<u>NO COMPTE</u>	<u>INTITULE</u>	<u>BUDGET 2012</u>	<u>BUDGET 2011</u>	<u>ECART ENTRE 2011/2012</u>
6	POLICE INTERCOMMUNALE	5'036'000.00	3'151'000.00	1'885'000.00
60	ADMINISTRATION	332'000.00	234'000.00	98'000.00
600	AUTORITES ET PRESTATIONS	89'000.00	67'000.00	22'000.00
600.3001	CODIR - RETRIBUTIONS	28'000.00	15'000.00	13'000.00
600.3003	CONSEIL INTERCOMMUNAL - JETONS PRESENCE	15'000.00	6'000.00	9'000.00
600.3189	PRESTATIONS RH + BC DE LA COMMUNE DE LUTRY	46'000.00	46'000.00	0.00
601	CONCIERGERIE	37'000.00	16'000.00	21'000.00
601.3011	*TRAITEMENTS DES CONCIERGES	25'000.00	12'000.00	13'000.00
601.3030	COTISATIONS A.V.S., A.F., A.C.	2'000.00	1'000.00	1'000.00
601.3114	ACHAT MACHINES, MATERIEL DE NETTOYAGE	5'000.00	0.00	5'000.00
601.3133	FOURNITURES DE NETTOYAGE	5'000.00	3'000.00	2'000.00
602	BATIMENT DE POLICE - POSTE DE LUTRY	169'000.00	151'000.00	18'000.00
602.3120	POSTE DE LUTRY - EAU, ELECTRICITE	13'000.00	12'000.00	1'000.00
602.3124	POSTE DE LUTRY - ACHAT COMBUSTIBLE	9'000.00	8'000.00	1'000.00
602.3150	POSTE DE LUTRY - ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES	1'000.00	0.00	1'000.00
602.3161	*POSTE DE LUTRY - LOYER	145'000.00	130'000.00	15'000.00
602.3191	POSTE DE LUTRY - EPURATION DES EAUX	1'000.00	1'000.00	0.00
603	BATIMENT DE POLICE - POSTE DE CHEXBRES	29'000.00	0.00	29'000.00
603.3120	POSTE DE CHEXBRES - EAU, ELECTRICITE	1'000.00		1'000.00
603.3124	POSTE DE CHEXBRES - ACHAT COMBUSTIBLE	2'000.00		2'000.00
603.3150	POSTE DE CHEXBRES - ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES	1'000.00		1'000.00
603.3161	POSTE DE CHEXBRES - LOYER	25'000.00		25'000.00
604	BATIMENT DE POLICE - POSTE DE CULLY	8'000.00	0.00	8'000.00
604.3120	POSTE DE CULLY - EAU, ELECTRICITE	1'000.00		1'000.00
604.3124	POSTE DE CULLY - ACHAT COMBUSTIBLE	1'000.00		1'000.00
604.3161	POSTE DE CULLY - LOYER	6'000.00		6'000.00

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

- REMARQUE :**
- Par mesure de simplification et s'agissant d'un budget, les chiffres sont arrondis au millier de francs étant entendu que les postes inférieurs à Fr. 500.- figurent pour zéro et ceux supérieurs à Fr. 500.- sont portés au millier de francs.
 - * placé devant le titre du compte signifie que l'on peut se reporter aux renseignements complémentaires mentionnés généralement sur la page suivante.

601.3011	Traitements des concierges Augmentation prévisible des prestations de conciergerie actuelles jugées trop restreintes.	<u>25'000.00</u>
602.3161	Poste de Lutry- loyer Loyer du poste de police pour Fr. 130'000.- et location de locaux supplémentaires estimé à Fr. 15'000.- pour accueillir l'augmentation du personnel.	<u>145'000.00</u>

APOL - Association Police Lavaux - BUDGET 2012

<u>NO COMPTE</u>	<u>INTITULE</u>	<u>BUDGET 2012</u>	<u>BUDGET 2011</u>	<u>ECART ENTRE 2011/2012</u>
61	CORPS DE POLICE	4'704'000.00	2'917'000.00	1'787'000.00
611	ADMINISTRATION DU CORPS DE POLICE	4'704'000.00	2'917'000.00	1'787'000.00
611.3011	*TRAITEMENTS	3'527'000.00	2'398'000.00	1'129'000.00
611.3030	COTISATIONS A.V.S., A.F., A.C.	297'000.00	204'000.00	93'000.00
611.3040	CAISSE DE PENSIONS	477'000.00	329'000.00	148'000.00
611.3050	ASSURANCES DE PERSONNES	30'000.00	18'000.00	12'000.00
611.3060.01	VEHICULES PRIVES	15'000.00	15'000.00	0.00
611.3060.04	FRAIS DE TELEPHONE	15'000.00	15'000.00	0.00
611.3060.06	REPAS ET AUTRES DEBOURS	20'000.00	15'000.00	5'000.00
611.3091	*FORMATION PROFESSIONNELLE	221'000.00	70'000.00	151'000.00
611.3101	IMPRIMES, FOURNITURES DE BUREAU	50'000.00	50'000.00	0.00
611.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION,	30'000.00	37'000.00	-7'000.00
611.3111	ACHAT MOBILIER, MATERIEL	27'000.00	61'000.00	-34'000.00
611.3115	ACHAT DE VEHICULES	4'000.00	35'000.00	-31'000.00
611.3116.01	EQUIPEMENT PERSONNEL DE POLICE	74'000.00	65'000.00	9'000.00
611.3116.02	*RESEAU DE LIAISON RADIO - EXTENSION	115'000.00	25'000.00	90'000.00
611.3116.03	*EQUIPEMENT INFORMATIQUE POLICE	84'000.00	78'000.00	6'000.00
611.3124	ACHAT ESSENCE, CARBURANT	40'000.00	30'000.00	10'000.00
611.3139	ACHAT DE MUNITIONS	6'000.00	4'000.00	2'000.00
611.3143	SIGNALISATION ROUTIERE - FONCTIONNEMENT	18'000.00	18'000.00	0.00
611.3151	ENTRETIEN MOBILIER & INST. TECHNIQUES	15'000.00	25'000.00	-10'000.00
611.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES	40'000.00	20'000.00	20'000.00
611.3180	*MISE EN ŒUVRE LOPV	20'000.00		20'000.00
611.3181	FRAIS DE PORTS CCP	5'000.00		5'000.00
611.3185	ANALYSES, HONORAIRES ET PRESTATIONS DIVERSES	20'000.00	20'000.00	0.00
611.3186	PRIMES D'ASSURANCES	11'000.00		11'000.00
611.3210	INTERETS DES DETTES A COURT TERME	3'000.00		3'000.00
611.3313	AMORTISSEMENT EQUIPEMENT ET VEHICULES	191'000.00		191'000.00

*RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

611.3011	Traitements	<u>3'527'000.00</u>
	Le budget 2012 de l'APOL prévoit l'engagement par rapport à l'effectif actuel de l'APOL de 14 ETP supplémentaires à savoir: <ul style="list-style-type: none">- 5 nouveaux policiers au 1er janvier 2012 (5 ETP)- 1 nouvel assistant de sécurité au 1er janvier 2012 (1 ETP)- 4 aspirants de police dès février 2012 (4 ETP)- 4 nouveaux policiers dès juin 2012 (4 ETP)	
	L'effectif de l'APOL calculé au budget 2012 de 37.7 ETP se compose de : <ul style="list-style-type: none">- 1 commandant de police (1 ETP)- 26 policiers (26 ETP)- 4 aspirants (4 ETP)- 3 assistants de sécurité (3 ETP)- 4 secrétaires à temps partiel (3.5 ETP)- 1 apprentie (0.2 ETP)	
611.3091	Formation professionnelle	<u>221'000.00</u>
	Ce montant comprend des frais de formation importants pour la formation de 4 nouveaux aspirants pour un montant global de Fr. 176'000.-	
611.3116 02	Réseau de liaison radio - extension	<u>115'000.00</u>
	- nouvel équipement	64'000.00
	- coûts de maintenance et d'entretien du parc actuel	51'000.00
03	Equipement informatique police	<u>84'000.00</u>
	- nouvel équipement	42'500.00
	- coûts de maintenance et d'entretien du parc actuel	41'500.00
611.3180	Mise en œuvre LOPV (loi s/l'organisation policière vaudoise)	<u>20'000.00</u>
	Financement des corps de police existant à hauteur de 1.-/habitants	

APOL - Association Police Lavaux - BUDGET 2012

<u>NO COMPTE</u>	<u>INTITULE</u>	<u>BUDGET 2012</u>	<u>BUDGET 2011</u>	<u>ECART</u> <u>ENTRE 2011/2012</u>
611.4062	TAXES SUR LES DIVERTISSEMENTS	-2'000.00	-2'000.00	0.00
611.4063	IMPOTS SUR LES TOMBOLAS ET LOTOS	-10'000.00	-10'000.00	0.00
611.4064	IMPOT SUR LES APPAREILS AUTOMATIQUES	-2'000.00	-4'000.00	2'000.00
611.4101	PERMISSIONS DE CAFE	-10'000.00	-10'000.00	0.00
611.4312	LOTOS, PRESTATIONS DIVERSES	-20'000.00	-20'000.00	0.00
611.4319	POLICE ADMINISTRATIVE	-30'000.00	-30'000.00	0.00
611.4352	VENTES IMPRIMES, REGLEMENTS....	-1'000.00	-1'000.00	0.00
611.4354	VENTE, REPRISE VEHICULES D'OCCASION	-2'000.00	-2'000.00	0.00
611.4361.01	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/LUTRY	-40'000.00	-40'000.00	0.00
611.4361.02	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/CHEXBRES	-15'000.00	-15'000.00	0.00
611.4361.03	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/RIVAZ	-2'000.00	-2'000.00	0.00
611.4361.04	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/ST-SAPHORIN	-5'000.00	-5'000.00	0.00
611.4361.05	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/PUIDOUX	-15'000.00	-30'000.00	15'000.00
611.4361.06	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/CULLY	-5'000.00	-5'000.00	5'000.00
611.4361.07	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/GRANDVAUX	-5'000.00	-5'000.00	5'000.00
611.4361.08	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/VILLETTE	-3'000.00	-3'000.00	3'000.00
611.4361.09	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/EPESES	-3'000.00	-3'000.00	3'000.00
611.4361.10	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/RIEX	-3'000.00	-3'000.00	3'000.00
611.4361.11	*REFACTURATION PRESTATIONS POLICE S/BOURG-EN-LAVAU	-67'000.00	-67'000.00	-67'000.00
611.4362	REMBOURSEMENTS DIVERS	-10'000.00	-5'000.00	-5'000.00
611.4370.01	*AMENDES DE STATIONNEMENT	-350'000.00	-350'000.00	0.00
611.4370.02	AMENDES DE CIRCULATION	-50'000.00	-50'000.00	0.00
611.4371	DEFENSE PUBLIQUE	-10'000.00	-10'000.00	0.00
611.4372	REGLEMENT DE POLICE	-10'000.00	-10'000.00	0.00

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

611.4361 Refacturation prestations police s/communes partenaires

Facturation de prestations pour des tâches optionnelles effectuées par l'APOL en faveur des communes de l'association qui ne sont pas comprise dans les tâches principales de l'APOL.

611.4370 01 Amendes de stationnement

350'000.00

Ce montant correspondant à la globalité des amendes de stationnement distribuées sur l'ensemble du territoire de l'APOL, réparti en fonction de la clef de répartition des coûts nets.

Malgré le fait qu'il a été prévu l'acquisition d'un radar en 2012 qui devrait en cas d'acquisition, générer des rentrées importantes, le CODIR n'a pas souhaité spéculer sur la décision future du Conseil, et n'a donc pas budgétisé de rentrées à ce titre.

APOL - Association Police Lavaux - BUDGET 2012

<u>NO COMPTE</u>	<u>INTITULE</u>	<u>BUDGET 2012</u>	<u>BUDGET 2011</u>	<u>ECART</u> <u>ENTRE 2011/2012</u>
622	REPARTITION DES COÛTS NETS "APOL - LAVAUX"	5'036'000.00	3'151'000.00	1'885'000.00
622.4521.01	PART. COMMUNE LUTRY AUX COÛTS NETS	3'206'000.00	2'226'000.00	980'000.00
622.4521.02	PART. COMMUNE CHEXBRES AUX COÛTS NETS	310'000.00	193'000.00	117'000.00
622.4521.03	PART. COMMUNE RIVAZ AUX COÛTS NETS	62'000.00	40'000.00	22'000.00
622.4521.04	PART. COMMUNE ST-SAPHORIN AUX COÛTS NETS	56'000.00	36'000.00	20'000.00
622.4521.05	PART. COMMUNE PUIDOUX AUX COÛTS NETS	360'000.00	0.00	360'000.00
622.4521.06	PART. COMMUNE CULLY AUX COÛTS NETS		285'000.00	-285'000.00
622.4521.07	PART. COMMUNE GRANDVAUX AUX COÛTS NETS		249'000.00	-249'000.00
622.4521.08	PART. COMMUNE VILLETTE AUX COÛTS NETS		59'000.00	-59'000.00
622.4521.09	PART. COMMUNE EPESSÉS AUX COÛTS NETS		38'000.00	-38'000.00
622.4521.10	PART. COMMUNE RIEUX AUX COÛTS NETS		25'000.00	-25'000.00
622.4521.11	PART. COMMUNE BOURG-EN-LAVAUX AUX COÛTS NETS	1'042'000.00		1'042'000.00

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Répartition des coûts nets de l'APOL entre les communes partenaires

Selon l'art 32 des statuts, la répartition des coûts nets entre les communes partenaires est déterminée en fonction d'une clé de répartition calculée d'après plusieurs critères. L'annexe relative à la détermination des critères et le calcul de cette clé fait partie intégrante des statuts.

Cette clé qui avait été calculée en fonction de la bascule fiscale de 2 pts et de l'arrivée de la Commune de Puidoux dans l'association.

Étant donné que la bascule fiscale de 2 pts sera effective au 1er janvier 2012 et que la Commune de Puidoux rejoindra également de manière effective l'association à cette date, la clé de répartition calculée en fonction des différents critères mentionnés au point 12 du préavis Municipal relatif à la création de l'APOL a été prise en compte pour l'établissement du budget 2012.

Pour rappel, cette clef de répartition "provisoire" sera recalculée en fin d'année 2012 afin de tenir compte des paramètres effectifs 2012.

ASSOCIATION POLICE LAVAUX (APOL)

II. BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Budget 2011		CHARGES	Budget 2012	Evolution en % s/2011
3'098'000.--	30	AUTORITES ET PERSONNEL	4'672'000.--	(+) 50.81%
21'000.--	300	Autorités et commissions	43'000.--	
2'410'000.--	301	Personnel administratif et d'exploitation	3'552'000.--	
205'000.--	303	Assurances sociales	299'000.--	
329'000.--	304	Caisse de pensions et de prévoyance	477'000.--	
18'000.--	305	Assurances accidents et maladie	30'000.--	
45'000.--	306	Indemnisations et remboursement de frais	50'000.--	
70'000.--	309	Autres charges des autorités et du personnel	221'000.--	
668'000.--	31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	821'000.--	(+) 22.90%
87'000.--	310	Imprimés et fournitures de bureau	80'000.--	
264'000.--	311	Achats mobilier, matériel, machines, véhicules	309'000.--	
50'000.--	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	67'000.--	
7'000.--	313	Autres fournitures et marchandises	11'000.--	
18'000.--	314	Entretien immeubles, routes, territoires	18'000.--	
45'000.--	315	Entretien d'objets mobiliers, installations techniques	57'000.--	
130'000.--	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	176'000.--	
66'000.--	318	Honoraires et prestations de services	102'000.--	
1'000.--	319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	1'000.--	
0.--	32	INTERETS PASSIFS	3'000.--	
0.--	321	Intérêts des dettes à court terme	3'000.--	
3'766'000.--		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5'496'000.--	(+) 45.94%
0.--	33	AMORTISSEMENTS	191'000.--	
0.--	330	Amortissements du patrimoine financier	0.--	
0.--	331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	191'000.--	
0.--	38	RESERVES ET FINANCEMENTS SPECIAUX	0.--	
0.--	380	Attributions fonds réserve et renouvellement	0.--	
0.--	381	Attributions aux financements spéciaux	0.--	
0.--		TOTAL AMORTISSEMENTS ET RESERVES	191'000.--	
3'766'000.--		TOTAL DES CHARGES	5'687'000.--	(+) 51.01%

ASSOCIATION POLICE LAVAUX (APOL)

II. BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Budget 2011		<u>REVENUS</u>	Budget 2012	Evolution en % s/2011
<u>16'000.--</u>	40	IMPÔTS	<u>14'000.--</u>	(-) 12.50%
16'000.--	406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	14'000.--	
<u>10'000.--</u>	41	PATENTES, CONCESSIONS	<u>10'000.--</u>	0.00%
10'000.--	410	Patentes	10'000.--	
<u>589'000.--</u>	43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUIT DES VENTES	<u>627'000.--</u>	(+) 6.45%
50'000.--	431	Emoluments	50'000.--	
3'000.--	435	Ventes et prestations de service	3'000.--	
116'000.--	436	Reboursement de tiers	154'000.--	
420'000.--	437	Amendes	420'000.--	
<u>3'151'000.--</u>	45	PARTICIPATIONS & REMBOURSEMENT DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	<u>5'036'000.--</u>	(+) 59.82%
3'151'000.--	452	Participation de communes	5'036'000.--	
<u>3'766'000.--</u>		TOTAL DES REVENUS	<u>5'687'000.--</u>	(+) 51.01%

ASSOCIATION POLICE LAVAUX (APOL)

III. BUDGET D'INVESTISSEMENT

INVENTAIRE DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS BUDGETISEES POUR L'ANNEE 2012

Référence	DEPENSES			RECETTES			SOLDE <i>Investiss. nets à amortir au 31.12.2012</i>	
	Crédits devisés	Dépenses 2012	Investiss. au 31.12.2012	Rembt prêts subsidés participations	Amortiss. budgétaires 2012	Prélèvements sur réserves		Amortiss. total 31.12.2012
ASSOCIATION DE POLICE LAVAUX	<u>1'471'000</u>	<u>617'000</u>	<u>1'471'000</u>		<u>191'000</u>		<u>191'000</u>	<u>1'280'000</u>
611. CORPS DE POLICE	1'471'000	617'000	1'471'000		191'000		191'000	1'280'000
*Reprise équipement police de Lutry au 01.02.11	PM 4/2011	854'000	854'000		85'000		85'000	769'000
Reprise équipement au 01.01.12 financé par Lutry								
Mobilier matériel	PM 11/2011	50'000	50'000	50'000	5'000		5'000	45'000
Équipement personnel police	"	45'000	45'000	45'000	5'000		5'000	40'000
Matériel et logiciels Informatique	"	53'000	53'000	53'000	6'000		6'000	47'000
Véhicules	"	35'000	35'000	35'000	4'000		4'000	31'000
Achat 2 nouveaux véhicules en 2012	ORD/2012	126'000	126'000	126'000	63'000		63'000	63'000
Acquisition équipement 4 aspirants+ 2 gilets lourds	ORD/2012	70'000	70'000	70'000	23'000		23'000	47'000
Acquisition d'un radar + programme	PM 2011	198'000	198'000	198'000				198'000
Acquisition d'un radar laser	PM 2011	40'000	40'000	40'000				40'000

III. DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2012

Le règlement du Conseil intercommunal de l'APOL, du 7 avril 2011, stipule à l'art. 71, l'obligation pour le CODIR d'établir annuellement un plan de dépenses d'investissements. Ce plan est présenté au Conseil intercommunal en même temps que le budget de fonctionnement ; il n'est pas soumis au vote, hormis les dépenses d'investissements ordinaires. Il sera soumis au visa du Préfet sur les formules officielles avant le 31 décembre pour être ensuite transmis au Département.

L'inventaire des dépenses d'investissements budgétisées pour 2012 fait ressortir que le financement des investissements du patrimoine administratif et du patrimoine financier devrait s'élever à **Fr. 617'000.-**.

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS ORDINAIRES DE L'APOL

Les dépenses d'investissements ordinaires sont des dépenses de moindre importance (minipréavis) dont les crédits sont sollicités auprès du Conseil intercommunal en même temps que ceux relatifs au budget de fonctionnement. Ces crédits sont reportés dans le tableau des investissements sous la référence "ORD 2012".

En application de l'art 14 du règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) et selon les directives du département en charge du contrôle des finances communales, il doit être obligatoirement indiqué, **pour chacun des crédits d'investissements ordinaires demandés :**

- son but
- le montant du crédit
- le mode de financement prévu
- la durée d'amortissement minimum
- les charges d'exploitation qu'il entraîne

Les membres de la Commission des finances ou du Conseil intercommunal qui le jugeraient utile ont, toutefois, pour chacun des objets et crédits concernés, la latitude de demander le dépôt d'un préavis municipal qui sera soumis à une commission ad hoc pour étude et rapport.

Le total des crédits demandés pour le financement de ces investissements ordinaires s'élève à **Fr. 196'000.-**, conformément à la description des travaux figurant ci-après.

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Fr. 196'000.-

Acquisition de 2 nouveaux véhicules de police équipés

Fr. 126'000.-

- Remplacement du véhicule banalisé Volvo acquis V70 acquis le 14 avril 2005 qui présente 213'040 km au compteur et dont l'état mécanique ne permet pas une nouvelle expertise sans un investissement conséquent.
- Acquisition d'une nouvelle voiture de police destinée aux intervenants qui seront actifs sur le secteur Est de l'Association ; cette automobile d'intervention sera basée au poste B de Chexbres.

Mode de financement et durée d'amortissement

Cet investissement sera financé par un emprunt accordé par un établissement bancaire ou par un prêt accordé par la Commune de Lutry. Il sera remboursé et amorti sur 2 ans

Charges d'exploitation annuelle

Charges d'amortissement et d'intérêts estimées à Fr. 64'000.- /année durant 2 ans

Acquisition d'un nouvel équipement pour 4 nouveaux aspirants et de gilets lourds

Fr. 70'000.-

- Le CODIR a décidé d'inscrire à l'Académie 4 aspirants de police. En plus du matériel standard, il est nécessaire que ces futurs policiers disposent du matériel conforme au maintien de l'ordre (SMO). 4 x Fr.15'000.--.
- Compte tenu de l'augmentation des effectifs, nous sommes contraints d'acquérir 2 gilets lourds (gilet de protection individuelle permettant la protection spécifique du policier contre les armes longues ou gros calibre).

Mode de financement et durée d'amortissement

Cet investissement sera financé par un emprunt accordé par un établissement bancaire ou par un prêt accordé par la Commune de Lutry. Il sera remboursé et amorti sur 3 ans

Charges d'exploitation annuelle

Charges d'amortissement et d'intérêts estimées à Fr. 24'000.- /année durant 3 ans.

IV. Tableau comparatif des coûts entre budget 2012 et simulation selon préavis création association

		effectif budget 2012		base budget 2012		base préavis		effectif préavis
	:	31.0 policiers				CHF 4'342'800.--		28.0 policiers
	:	3.7 secrétaires (3 ETP)				CHF 623'000.--		5.0 secrétaires (3 ETP)
	:	3.0 assistants de police				CHF 369'300.--		3.0 assistants de police
		37.7 collaborateurs						36.0 collaborateurs
Coût de fonctionnement brut sur base budget 2012	TOTAL			CHF 5'687'000.--		CHF 5'335'100.--		
Recettes	-			CHF 651'000.--		CHF 731'000.--		
Coût de fonctionnement net				CHF 5'036'000.--		CHF 4'604'100.--		
Financement bascule de deux points d'impôt (base *2009)	-			CHF 2'356'000.--		CHF 2'041'000.--		
Coût de fonctionnement net après bascule				CHF 2'680'000.--		CHF 2'563'100.--		

* base point d'impôt 2009, montant informatif, puisque le point d'impôt réel 2012 sera attribué aux Communes

selon budget 2012 avec bascule - selon clé répartition préavis création association

	Nombre d'habitants au 31.12.2010	Clé de répartition en %	Coût de fonctionnement net à répartir entre les communes	Financement deux points d'impôt (bascule)	Coût de fonctionnement net budget 2012 après financement des 2 points d'impôts
Lutry	9'328	63.656%	CHF 3'205'716.--	CHF 1'426'000.--	CHF 1'779'716.--
Bourg-en-Lavaux	4'954	20.694%	CHF 1'042'150.--	CHF 515'000.--	CHF 527'150.--
Chexbres	2'045	6.155%	CHF 309'966.--	CHF 186'000.--	CHF 123'966.--
Rivaz	360	1.238%	CHF 62'346.--	CHF 30'000.--	CHF 32'346.--
Puidoux	2'648	7.137%	CHF 359'419.--	CHF 173'000.--	CHF 186'419.--
S't-Saphorin	359	1.120%	CHF 56'403.--	CHF 26'000.--	CHF 30'403.--
TOTAUX	19'694	100.000%	CHF 5'036'000.--	CHF 2'356'000.--	CHF 2'680'000.--

selon préavis pour création association

	Clé de répartition en %	Coût de fonctionnement net à répartir entre les communes	Financement deux points d'impôt (bascule)	Coût de fonctionnement net budget 2012 après financement des 2 points d'impôts
Lutry	63.656%	CHF 2'930'730.--	CHF 1'208'000.--	CHF 1'722'730.--
Bourg-en-Lavaux	20.694%	CHF 952'758.--	CHF 464'000.--	CHF 488'758.--
Chexbres	6.155%	CHF 283'400.--	CHF 147'000.--	CHF 136'400.--
Rivaz	1.238%	CHF 57'020.--	CHF 35'000.--	CHF 22'020.--
Puidoux	7.137%	CHF 328'609.--	CHF 159'000.--	CHF 169'609.--
S't-Saphorin	1.120%	CHF 51'583.--	CHF 28'000.--	CHF 23'583.--
TOTAUX	100.000%	CHF 4'604'100.--	CHF 2'041'000.--	CHF 2'563'100.--

V. CONCLUSIONS

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués, qu'il vous plaise de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'APOL,

Vu le projet de budget présenté par le Comité de Direction,

Oùï le rapport de la Commission des finances,

DECIDE

- d'approuver tel que présenté le Budget de fonctionnement 2012 de l'Association Police Lavaux (APOL)
- d'accorder les crédits nécessaires au financement des dépenses d'investissements ordinaires 2012 (ORD 2012) pour un montant global de Fr. 196'000.--.

ACCEPTE

- De reprendre à sa valeur d'achat, l'équipement et le matériel financé par la Commune de Lutry en 2011 pour un montant estimé à Fr. 183'000.--, lequel sera remboursé par l'APOL à la Commune de Lutry sur une période de 10 ans dès le 1er janvier 2012.

PREND ACTE

- Du plan des investissements de l'Association Police Lavaux(APOL) pour l'année 2012

Ainsi adopté le 8 septembre 2011